

L'ANNÉE 2021

en résumé et en image

Une année encore bien bousculée qui n'a pas empêché l'AsnaV de mener à bien ses différentes actions de communication et de formation placées sous le signe de la digitalisation.

L'AsnaV lance l'offensive sur les réseaux sociaux

Amorcée fin 2020 grâce à une première collaboration avec un influenceur, l'AsnaV a lancé sa grande offensive en 2021 avec le principal objectif d'interpeler les plus jeunes, un public dont la vision est particulièrement malmenée mais peu enclin à s'en préoccuper.

⇒ [Articles pages suivantes](#)

Moi quand on me dit que plus d'un million des 18-24 n'ont jamais consulté un ophtalmo !



Les Français au fond des yeux !



Après une pause en 2020, l'AsnaV a commandité une 16^{ème} édition de son Baromètre de la Santé Visuelle à l'institut OpinionWay. Beaucoup d'enseignements en ont été tirés d'autant qu'une importante partie du questionnaire s'intéressait aux comportements des Français pendant et à la sortie des différents confinements.

Impacts des confinements sur la santé visuelle des Français

- 55 % déclarent avoir davantage sollicité leur vue,
- 30 % ont ressenti de nouveaux troubles visuels et les ont clairement exprimés : fatigue visuelle pour 29 %, douleurs oculaires pour 34 %, vision floue pour 24 %,
- 82 % incriminent leur utilisation intensive abusive des écrans, dont une majorité de femmes, particulièrement actives sur leurs smartphones.

Les plus jeunes particulièrement touchés

Chaque résultat se trouve majoré dès qu'il concerne les 16 – 24 ans :

- 75 % d'entre eux déclarent avoir davantage sollicité leur vue,
- 39 % ont ressenti de nouveaux troubles visuels, identiques à ceux de leurs aînés,
- 87 % l'imputent également à l'utilisation abusive des écrans.

Des constats mais peu d'actions

La moitié des Français s'est, semble-t-il, accommodée de son inconfort visuel puisque seuls **50 %*** d'entre eux se sont prêtés à un contrôle de la vue suite à l'apparition de ces nouveaux troubles. Ce qui tend à démontrer que la situation de crise n'a fait qu'amplifier des comportements et une forme de négligence déjà présents depuis plusieurs années.

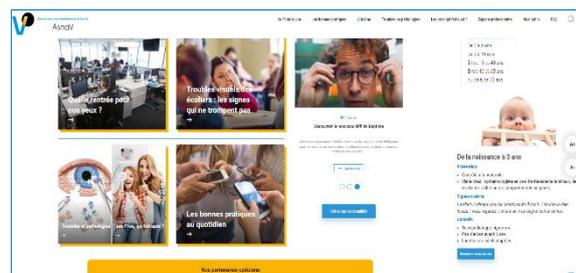
Si une majorité de Français invoque le fait de ne pas ressentir le besoin de faire contrôler sa vue malgré l'apparition de nouveaux troubles, la réponse des jeunes est beaucoup plus préoccupante puisqu'ils sont 30 % à admettre qu'ils ne savent pas à qui s'adresser.

Des raisons d'espérer

Fort heureusement, tous les résultats de ce 16^{ème} Baromètre ne sont pas aussi alarmistes. Ainsi, depuis 2019, on dénombre 8 % de porteurs en plus parmi les jeunes et 5 % de moins à n'être jamais allés chez l'ophtalmologiste. Une raison supplémentaire de poursuivre les actions de sensibilisation vers ce jeune public.

Nouveau look pour le site CmaVue.org

Rendre l'information plus accessible dès la page d'accueil, tel était l'objectif de la refonte du site de l'AsnaV CmaVue.org. Dossiers thématiques, actualités, conseils personnalisés selon l'âge de chacun, sans oublier le répertoire des opticiens partenaires de l'AsnaV, toutes ces rubriques sont à présent directement disponibles sur la "Home Page" pour faciliter la lecture des internautes. Mise en ligne il y a un peu moins d'un an, cette nouvelle version a fait ses preuves par une évolution positive du "taux de rebond", l'indicateur qui permet de mesurer l'intérêt des visiteurs pour le site.



Lancement de la newsletter mensuelle

Lancée le 15 janvier 2021, la nouvelle lettre d'information intitulée "**L'Actu en un clin d'œil**" est destinée à l'ensemble des partenaires de l'AsnaV, adhérents et correspondants des sociétés et institutions proches de notre association. Son format a volontairement été limité à quatre articles qui traitent, à la fois, de l'actualité de l'AsnaV et d'informations ouvertes sur des domaines plus ou moins proches de la santé visuelle.

Journées de la Vision

Les Journées de la Vision, 18^{ème} édition, se sont déroulées du 14 au 23 octobre. La communication développée pour leur promotion s'est axée autour des résultats du Baromètre pour rappeler combien la prévention était une nécessité en cette période où les Français reconnaissent solliciter davantage leur vue et ressentir de nouveaux troubles. Il s'agissait aussi de répondre à la demande formulée par les plus jeunes dans ce même baromètre : à la question, "*quelles sont les mesures qui pourraient vous inciter à faire contrôler votre vue*", les 16 – 24 ans avaient, en effet, cité dans l'ordre, **un test simple et rapide près de chez eux, à 91 %***, et **sa gratuité, à 78 %**. Un excellent résumé de l'objectif des Journées de la Vision !



Activité Formation

L'Asnav a intensivement poursuivi sa mission de formation par l'adaptation de l'ensemble de ses programmes au format "classe virtuelle" afin de les dispenser à distance et la création de nouveaux modules.

La collaboration entre l'AsnaV et les personnels de l'éducation nationale ne s'est jamais interrompue et la digitalisation de l'activité vers ce public est une vraie réussite. Le nombre de stages et celui des stagiaires sont nettement supérieurs comparés à 2019, dernière année de référence.

De l'avis général, le format à distance est très apprécié, tant sur le fond que sur la forme. Libérés des contraintes logistiques, les stagiaires sont plus présents et ont également la possibilité de consolider leurs connaissances acquises au cours du stage grâce à la diffusion des replays.

Les programmes de formation destinés aux opticiens ont également été adaptés pour être dispensés à distance. Aux deux premiers programmes existants, Vision des Enfants et Vision des plus de 50 ans, est venu s'ajouter "Optimisation des capacités visuelles au travail" dans un format inédit de cinq modules animés par des spécialistes de différentes disciplines. Référencés DPC, ces trois programmes doivent permettre aux opticiens de répondre à leur obligation de formation durant la période triennale qui a débuté en 2020 et prendra fin en décembre 2022.

Les entreprises et industriels se sont également vu proposer une formation spécifiquement destinée à sensibiliser les Comités sociaux et économiques, ex CHSCT, en vue d'améliorer le confort visuel des salariés. Aujourd'hui, en effet, le bien-être des collaborateurs est un critère qui doit être respecté au même titre que la sécurité. Basé sur l'ergonomie visuelle, le programme a déjà fait ses preuves auprès de trois entreprises de la filière de santé visuelle.

La création d'un Espace Professionnel sur le site CmaVue.org permet, à présent, aux différents publics intéressés par l'activité Formation de prendre connaissance, en détail, de l'ensemble des programmes. De même pour la vente de matériel de dépistage, sollicité notamment par les personnels de l'éducation nationale ou les professionnels de la petite enfance, qu'il leur est possible de commander directement en ligne.

La santé visuelle mise en lumière...



Tous les deux ans, l'Association Française de l'Éclairage, dont l'AsnaV est membre depuis 2017, organise les Journées Nationales de la Lumière. Reporté d'octobre 2020 aux 12 et 13 octobre 2021, cet événement a pu se dérouler "normalement" à Strasbourg, en présence de plus de 450 participants. Parmi les nombreuses thématiques traitées durant les deux journées de

congrès, celle des effets de la lumière sur la santé a permis à l'AsnaV, par l'intermédiaire de Mme Véronique MORIN, de sensibiliser les professionnels de l'éclairage présents à l'importance d'adapter la lumière aux besoins humains, en particulier dans l'espace professionnel.

*